

## Bâtiments Communaux - Travaux d'entretien et de grosses réparations - Marchés pour l'année 1996

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Les travaux d'entretien et de grosses réparations à réaliser, en 1996, sur les bâtiments appartenant à la Ville de Besançon font l'objet de marchés fractionnés à «bons de commande».

Ces marchés, passés après appel d'offres, conclus pour une durée d'un an, sont reconductibles une fois par accord tacite.

Un programme de travaux sera établi pour chaque secteur d'activités en fonction des crédits qui seront inscrits, pour 1996, au Budget Primitif des services techniques.

Les bons de commandes seront passés au fur et à mesure des besoins, dans le cadre des montants prévus pour chaque marché :

		Montant minimum annuel	Montant maximum annuel
Lot 1	Terrassement - maçonnerie - carrelage	300 000 F	1 500 000 F
Lot 2	Couverture - plomberie	150 000 F	600 000 F
Lot 3	Charpente - menuiserie	50 000 F	200 000 F
Lot 4	Serrurerie	200 000 F	600 000 F
Lot 5	Plâtrerie - peinture vitrerie	500 000 F	1 500 000 F
Lot 6	Plâtrerie - peinture vitrerie	500 000 F	1 500 000 F
Lot 7	Faux-plafonds	300 000 F	800 000 F
Lot 8	Revêtements de sol	200 000 F	400 000 F
Lot 9	Rideaux	50 000 F	150 000 F
	<b>TOTAL</b>	<b>2 250 000 F</b>	<b>7 250 000 F</b>

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres, ainsi que le (ou les) ordres(s) de service, la (ou les) décision(s) de poursuivre et le ou (les) avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 1996.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.